



Commission de l'Environnement
de Bruxelles et Environs asbl

BELGIQUE-BELGIË
P.P
1030 BRUXELLES 3
P003388

- *Moeraske-Walckiers*
- *Hof ter Musschen*
- *Moulin d'Evere et Jardin des Aromatiques*
- *Fournil de l'Hof ter Musschen*
- *Potager biologique du Houtweg*

L'Echo du Marais

N° 128 - Hiver 2018 – Périodique trimestriel



EDITORIAL	3
DEUX NOUVELLES RESERVES NATURELLES EN REGION BRUXELLOISE ! ..	3
VIE DE LA CEBE	4
VOULEZ-VOUS DE NOS NOUVELLES ?	4
LES SUPER-NANAS DE L'HOF TER MUSSCHEN	6
ARTICLES – MINI-DOSSIERS	7
LA BOTANIQUE DES RUES (25) - LE DILOTAXE VULGAIRE (DILOTAXIS TENUIFOLIA).....	7
POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE « NATURE » : UNE NOUVELLE FLORE DE BELGIQUE.....	11
POUR VOTRE BIBLIOTHÈQUE « NATURE » : ENCORE UNE BD POUR PETITS ET GRANDS	12
UN PAS DANS LE BON SENS POUR LA SANTÉ DU JARDIN... ET DU JARDINIER	12
NOS SITES	13
BAGUAGE 2018 À L'HOF TER MUSSCHEN : UN BON CRU !	13
PATRIMOINE	18
15 & 16 SEPTEMBRE : LES JOURNEES DU PATRIMOINE 2018.....	18
LE MIRACLE DE LA MULTIPLICATION DES FOURS À PAIN	20
ACTIONS	21
LA CEBE GERE A WEZEMBEEK-OPPEM	21
PRODUITS & PUBLICATIONS	24
AGENDA	25
VISITES - ANIMATIONS - GESTION.....	25
COTISATIONS ET DONS	26
EXCURSION ORNITHOLOGIQUE EN ZÉLANDE : 27 JANVIER 2019.....	27
DATES.....	28



CEBE asbl – MOB vzw

Rue Mosselmannsstraat 44

1140 Evere

02 / 242 50 43

N° d'entreprise : 0438798306

info@cebe.be <http://www.cebe.be>

Compte bancaire (IBAN) : BE 56-2100-3244-0488 (cotisations & dons)

BE 19-0015-1170-7412 (autres paiements)

(BIC Bénéficiaire : GEBA BE BB)



Visites



Guidées, libres, sur demande

Moeraske

Hof ter Musschen

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Visites mensuelles : gratuites (cf. dernière page).

Visites sur demande : payantes (20 personnes max).

Scolaires

Moeraske

Hof ter Musschen

Anne-Marie Paelinck

02 / 215 00 23 (avant 19 h 30)

am.paelinck@gmail.com

Des initiations à la nature, pour les écoles, sont organisées en semaine (€ 1 par enfant).



Activités - Gestions



Moeraske

Christian Rombaux

02 / 242 50 43

christianrombaux@skynet.be

Hof ter Musschen

Michel Durant

0479 / 904 879

michel.mejg.durant@belgacom.net

Potager biologique

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Jardin des Aromatiques

Michel Moreels

02 / 460 38 54

michel.moreels57@hotmail.be

Fournil de l'Hof ter Musschen

David Waiengnier

02 / 216 38 32 (soir)

fournil@cebe.be

Trésorier ASBL

Patrick Vanden Borre

0478 / 979 510

pat.vandenborre@skynet.be

Secrétaire ASBL

Jean-Philippe Coppée

02 / 242 30 85 (soir)

info@cebe.be

La CEBE tient à remercier Madame la Ministre de l'Environnement, les Collèges des Bourgmestre et Echevins d'Evere et de Woluwe-Saint-Lambert pour les subsides qu'ils nous ont attribués en 2017.

Avec l'aide de la **Région de Bruxelles-Capitale**.





Editorial

Deux nouvelles réserves naturelles en Région bruxelloise !

par Jean-Philippe Coppée

Il y a des informations qui font plaisir. Ce 29 octobre, un communiqué de presse de la Ministre Céline Fremault (qui a l'environnement dans ses attributions) indiquait la désignation de 2 nouvelles réserves naturelles agréées à Anderlecht. Remarquons qu'il faut remonter à 2009⁽¹⁾ pour retrouver la création d'une nouvelle réserve naturelle agréée.

La législation bruxelloise distingue 2 types de réserves naturelles⁽²⁾ :

- La **réserve naturelle régionale** est une réserve naturelle érigée sur des terrains appartenant à la Région, pris en location par elle ou mis à sa disposition à cette fin.
- La **réserve naturelle agréée** est une réserve naturelle érigée sur d'autres terrains que ceux visés dans le cadre de la réserve naturelle régionale, à la demande du propriétaire des terrains et avec l'accord de leurs occupants, et qui est gérée par une personne physique ou morale autre que la Région de Bruxelles-Capitale.

Il s'agit donc ici de 2 nouvelles réserves **agréées** qui ne seront donc pas gérées par les autorités régionales. En fait, à la différence des réserves agréées, les autorités publiques ont toutes les cartes en main lorsqu'il s'agit de réaliser une réserve naturelle régionale. Il suffit d'une volonté politique réelle. Pourtant, dans certains cas, comme au Walckiers, cette volonté se fait attendre. Ce dernier est propriété régionale depuis 2002⁽³⁾ et les autorités bruxelloises n'ont jamais daigné se pencher réellement sur son éventuel statut de réserve naturelle régionale, et ce malgré son classement, son affectation en zone verte de haute valeur biologique et son indiscutable biodiversité.

Mais quelles sont ces deux nouvelles réserves ? La première est la **roselière de Neerpede**.

La réserve se situe dans les vallons de Neerpede à Anderlecht, plus spécifiquement sur un terrain humide situé entre le n°815 et la prairie pâturée adjacente au n°825 de la rue de Neerpede.

Depuis plusieurs années, de nombreux partenaires veillaient à la préservation de cette zone : la commune d'Anderlecht, la « Maison verte et bleue », Natagora et Natuurpunt, appuyés par la Région. C'est Natagora qui sera le futur gestionnaire de cette réserve.

Parmi les espèces phares, citons la Rousserole verderolle, le Martin-pêcheur ainsi que pas mal de libellules et batraciens.

La seconde zone protégée, la future réserve naturelle du **Koeivijverdal**, se situe également à Neerpede. Le communiqué de presse la décrit en ces termes : « *Le Koeivijverdal est un petit affluent du Neerpedebeek. Ces cours d'eau forment une zone prioritaire pour renforcer la continuité écologique le long de ce ruisseau principal et de ses zones de source, et comme structure écologique principale entre la zone urbaine bruxelloise et la zone extérieure. Délimitée au Nord par la rue de Koeivijver, à l'est par la rue des Betteraves et au Sud par la ligne de chemin de fer Bruxelles-Gand, la réserve abrite des biotopes typiques, des lièvres, des perdrix, la Chevêche d'Athéna, mais aussi des espèces rares de papillons comme le Thécla du bouleau.* ».

Sa gestion future sera assurée par Natuurpunt.

Car, qui dit « réserve naturelle » dit « protection », mais aussi « gestion » ! La désignation d'une réserve naturelle va donc toujours de pair avec l'approbation d'un plan de gestion et la présence d'un gestionnaire.

Enfin, comme une bonne nouvelle n'arrive souvent jamais seule, le communiqué précise que la création d'une **troisième réserve naturelle est également à l'étude** : celle de l'**Hof ter Musschen** à Woluwe-Saint-Lambert ! Voici effectivement une information qui ne peut que nous réjouir !

Nous terminerons cet édito en reprenant une citation de Madame la Ministre Fremault, extraite du même communiqué : « *Face aux multiples pressions humaines s'exerçant sur l'environnement - et, notamment, sur la biodiversité - les autorités publiques se doivent de donner un statut de protection fort pour protéger dans le long terme les zones riches de nature.* ».

Nos vœux pour 2019 ? Que cet effort et cette volonté perdurent !

(1) Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 14 mai 2009 octroyant au site du Vogelzangbeek le statut de réserve naturelle agréée.

(2) Article 26 de l'Ordonnance du 1^{er} mars 2012 relative à la conservation de la nature.

(3) Article 1 de l'Arrêté royal du 24 octobre 2002 organisant le transfert de la propriété de parcs de l'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale et modifiant l'arrêté royal du 20 septembre 1991 organisant le transfert de la propriété de parcs et bois de l'Etat transférés à la Région de Bruxelles-Capitale.



Vie de la CEBE

Voulez-vous de nos nouvelles ?

par Michel Moreels (MM)

Nous avons déménagé...

Suite à des travaux planifiés dans l'ancienne école n°2, les réunions du Conseil d'Administration de la CEBE (auxquelles tous les membres de notre association peuvent participer) se déroulent dorénavant au Complexe sportif d'Evere, 300 avenue des Anciens Combattants à 1140 Evere. La salle de réunion est au rez-de-chaussée. Les dates de nos réunions sont reprises en dernière page de chaque numéro de votre Echo du Marais. (MM)

Samedi 29 septembre : que de caisses !

La Commune d'Evere ayant décidé de transformer l'ancienne école n°2 de la rue Mattheussens, les associations qui l'occupaient -dont la nôtre- ont été déménagées, le 20 septembre dernier, par un groupe d'ouvriers communaux très efficaces. Cela étant, la CEBE a maintenant son local de réunion au Complexe sportif d'Evere (300, avenue des Anciens Combattants). Comme par le passé, nous partageons celui-ci avec les « Amis de la Nature d'Evere ». Le 29 septembre un petit groupe d'entre nous s'est affairé à vider moult caisses de livres afin de remettre en service notre imposante bibliothèque. Vaste travail que celui-là : celle-ci étant riche de pas moins d'une bonne soixantaine de caisses (unité de mesure judicieusement adoptée à cette occasion) ! (MM)



La bibliothèque avant déménagement
Jacqueline Borlée - © 2018 CEBE-MOB

Dimanche 30 septembre : deux Bouscarles de Cetti, deux !

La Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) est une petite fauvette aquatique à la livrée brune et à la queue très arrondie. C'est un nicheur rare en Belgique mais en progression. Oiseau craintif vivant dans les endroits humides à strate inférieure dense, l'espèce est très difficile à voir. Concrètement, c'est surtout par son chant très sonore sur le rythme de « *Tiens, voilà du boudin !* » qu'elle se révèle le plus souvent à l'observateur. Son nom lui a été donné en hommage à Francesco Cetti, moine jésuite italien du 18^{ème} siècle qui fut tout à la fois mathématicien, ornithologue, zoologiste et professeur d'université. Chez nous la Bouscarle est principalement sédentaire et peut, de ce fait, souffrir grandement d'hivers durs qui, sous nos contrées, ont à certains moments fortement menacé la survie même de l'espèce. Piètre voilier, la Bouscarle alterne phases de vol relativement courtes et phases de repos posée au sol. Les deux oiseaux bagués à l'Hof ter Musschen par Didier Pansaers constituent une première pour le site. (MM)

Mercredi 10 octobre : « Tout le monde aime la Nature I »



Pour certains, ce poncif tient décidément du discours paradoxal. Pour preuve, ce 10 octobre un passant se promenant sur le Chemin du Vellemolen -dans la continuation de l'Hof ter Musschen- nous avertit qu'on est en train de couper, tailler, élaguer et broyer dans la partie boisée séparant le chemin et le boulevard de la Woluwe. En pleine Zone verte au PRAS, dans un site classé⁽¹⁾, là où, par exemple, on a souvent pu observer la Bécasse des bois.

Suite à notre appel, la Direction des Monuments et des Sites de la Région mettra fin à cette opération totalement illégale et en contradiction complète avec le statut de protection des lieux. Quant au coupable, il s'agit de Bruxelles Mobilité... un autre service de la même Région ! La raison de leur intervention : ils ont voulu "entretenir" les abords de la piste cyclable ! Et pour ce, on doit reconnaître qu'ils n'ont pas lésiné sur les moyens. C'est un véritable "nettoyage au Karcher" qu'ils ont imposé à ces environs immédiats de la Woluwe. Arbres étêtés, arbustes et buissons coupés et, cerise sur le gâteau, mulchage par broyat de tout le bois avec dispersion de celui-ci sur toute la superficie traitée.

Photo : Patrick Vanden Borre - © 2018 CEBE-MOB

Résultats : l'aspect sauvage de la zone a disparu, il n'y a plus de sous-bois et le mulch va grandement perturber les possibilités pour la flore de se régénérer naturellement. Tout est net, aseptisé. Adieu l'aspect sauvage des lieux... raison même de leur préservation. Et pour les riverains, l'effet tampon d'une végétation dense n'est plus que de l'ordre du souvenir. Nul doute cependant que dans sa communication, cette administration, comme tous les services publics, se déclare soucieuse de l'environnement naturel. Dans ses actions, par contre... ! (MM)

Jeudi 11 octobre : « Tout le monde aime la Nature II »

A quatre jours du scrutin communal, un candidat schaarbeekois a fait fort. Dans une interview publiée dans la presse, celui-ci a, en effet, dévoilé un pan de son programme qui prévoyait, entre autres, la réalisation d'un parcours d'accrobranche... dans le Moeraske ! En négation absolue de l'intérêt de la faune et de la flore locales qui n'est guère compatible avec les perturbations immanquablement générées par ce type d'activité. En pleine Zone de haute valeur biologique au PRAS et ce dans un site classé. En méconnaissance totale des prescriptions légales prévues par ces statuts pour assurer la nécessaire préservation des lieux. Du grand n'importe quoi ! Alors que faut-il en penser ? Racolage politique où on promet ce qui n'est pas possible mais qui peut paraître électoralement payant... avant de se dédire ? Ou alors dossier simplement bâclé et mal préparé ? Ici, le double hic réside dans le fait que l'homme en question se présentait comme tête de liste d'un parti dit crédible et que, dans un autre quotidien, paru le même jour, une instance de son parti le présentait comme quelqu'un connaissant particulièrement bien ses dossiers ! Pour nous, il paraît en tous cas très clair que la personne en question n'a pas une sensibilité naturaliste très développée et qu'on s'en souviendra pour les prochaines élections où il ne manquera pas de se présenter.

Surtout que suite au scrutin du 14 octobre dernier –ces quelques lignes sont rédigées après cette date- il fait peu de doute que la grosse majorité des futurs candidats n'oublieront pas de mettre quelques couleurs vertes à leurs programmes. De l'accrobranche au Moeraske ! Décidément l'imagination de certains est sans limites... et elle n'est pas la seule ! Mais à la CEBE, on est joueur et nous aussi on a planché sur de vraies (fausses) bonnes idées. Tiens que pensez-vous de celle-ci : « Et si on installait un circuit pour quads autour de l'Hôtel communal de Schaerbeek » ? (MM)

Samedi 3 novembre : on vous l'avait dit !

Il faut venir en gestion. C'est bien pour la Nature et c'est un bon exercice pour vous. C'est aussi une façon d'aider notre association qui est toujours à la recherche de bras... pour un coup de main (phrase pas totalement illogique, quand on y pense !). Et puis, c'est presque toujours l'occasion de faire de belles observations.

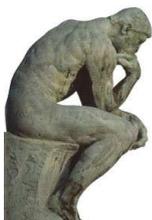
Preuve ce 3 novembre à l'Hof ter Musschen. Le premier arrivé de l'équipe a, de fait, pu observer une Bécasse des bois, non loin du fournil. Et sur le coup de midi, ce sont plusieurs de nos bénévoles qui ont pu admirer une petite libellule, identifiée comme étant un *Sympetrum strié* (*Sympetrum striolatum*) femelle. Cette espèce, souvent considérée comme le *Sympetrum* type à partir duquel les 6 espèces de *Sympetrum*s, normalement présents en Belgique, peuvent être différenciées, est généralement la libellule qui se rencontre le plus tardivement sous nos latitudes.

Deux belles observations pour une journée de travail bien remplie. (MM)



Sympetrum striolatum (HTM – novembre 2018)
Claire Dicker - © 2018 CEBE-MOB

- (1) Le chemin du Vellemolen et la bande boisée qui le borde côté boulevard de la Woluwe occupent une superficie de près de deux hectares. La zone est inscrite sur la « Liste de sauvegarde » -qui est un type de classement- depuis le 12/02/1998.



Et elle c'était quoi ? Une libellule, je dirais. Toute d'envol et de transparence, se faufilant, gracieuse, entre les deux royaumes de la terre et du ciel, indemne, libre.

Christian Bobin (1951 -), écrivain et poète français

Les super-nanas de l'Hof ter Musschen

par Claire Dicker et Michèle Rooseleir

Ce jour-là, les faucheurs étant tous défailants, les faucheuses prirent la relève....



Claire à la fauche (HTM – juillet 2018)
Michèle Rooseleir - Copyright © 2018 CEBE-MOB



Michèle à la fauche (HTM – juillet 2018)
Claire Dicker - Copyright © 2018 CEBE-MOB

De la nécessité de faucher...

Faut-il le rappeler ? Pourquoi tant d'énergie dépensée, tout au long de l'année, à combattre les roseaux et massettes de la prairie humide de l'Hof ter Musschen, ou les ronces, orties et solidages qui colonisent les espaces ouverts du Moeraske ?

Pourquoi faire la « boule à zéro » à ces étendues qui puisent tout leur charme, justement, dans cette profusion d'herbes et de fleurs variées, plus différentes et colorées les unes que les autres ? Dans un souci de **conservation**, tout simplement...

Si nous ne nous acharnions pas à **faucher** au moins une fois l'an ces espaces précieux foisonnant d'espèces diverses, issus de circonstances tout à fait particulières⁽¹⁾, et dont nous avons hérité, ceux-ci disparaîtraient en l'espace de quelques années, sous l'avancée des ligneux. En quelques décennies, la forêt conquérante reprendrait ici ses droits⁽²⁾.

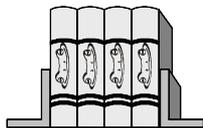
Et si nous n'**exportons pas le produit de la fauche**, le sol de nos sites s'enrichirait de cette manne d'herbes mortes se décomposant petit à petit sur place, une aubaine pour les orties et autres plantes dites nitrophiles comme les gailllets gratterons, liserons des haies ou berces, qui se développent sur les sols riches en nitrates : elles prendraient la place de ces cortèges de plantes plus rares et sensibles qui n'en demandent pas tant, inféodées aux sols humides, comme les populages des marais, reines-des-prés, renoncules scélérates, menthes aquatiques, lychnis fleurs de coucou, lotiers des fanges ou orchis de Fuchs à l'Hof ter Musschen ; ou aux sols secs, comme les molènes noires, aigremaines eupatoires, alyssons blancs, luzernes en faucille, vipérines, centaurées et campanules au Moeraske... Une telle variété floristique induit une diversité faunistique : que d'insectes, que d'oiseaux, surtout, mais aussi, plus discrets, que de mammifères insoupçonnables et batraciens !

C'est pour cette belle biodiversité que nous nous acharnons tous les mois et par tous les temps. Elle est la plus franche et inestimable récompense à nos efforts...

Merci à nos faucheurs dévoués : Daniel (+), Michel, André, Patrick, David, Igor et tous les autres, pour leur volonté et leur contribution à la gestion de nos sites !

(1) La prairie humide de l'Hof ter Musschen, autrefois drainée par les exploitants de la "Ferme des Moineaux", a été restaurée par la mise en eau artificielle du site via l'installation d'un ingénieux système hydraulique. La prairie sèche du Moeraske résulte de la percolation des eaux de ruissellement au travers d'une couche de cendrée, de ballast de chemin de fer et de sable proche de la surface du sol. Il faut dire que nous nous trouvons ici le long de l'ancienne ligne ferrée qui menait autrefois de Schaerbeek à l'aéroport militaire d'Haren-Evere, ouvert en 1914 par les Allemands et dont les activités sont aujourd'hui déplacées à Melsbroeck (cf. article d'Anne-Marie Paelinck, *L'Alysson blanc (Berteroa incana subsp. incana), un pionnier des sols secs* dans EDM n° 122, Été 2017, pp. 5-6). L'Hof ter Musschen et le Moeraske constituent donc ce que l'on appelle des sites « semi-naturels » car issus d'une intervention humaine sur le terrain.

(2) Nous n'allons cependant pas jusqu'à faucher l'intégralité des sites; nous conservons par cycle une partie inviolée, à l'intention des petits animaux qui peuvent ainsi s'y réfugier ; le tour du fauchage de cette aire privilégiée viendra l'année suivante.



Articles – Mini-dossiers

La botanique des rues (25) - Le diplotaxe vulgaire (Diplotaxis tenuifolia)

par Anne-Marie Paelinck

Sa présence dans la Région de Bruxelles-Capitale

Le diplotaxe vulgaire est assez commun en Région de Bruxelles-Capitale. Il apparaît dans les végétations **pionnières** des sols secs, basiques, pauvres à moyennement riches en nitrates. Plante de lumière, il tolère néanmoins l'ombre légère. Les terrains perturbés par l'homme lui conviennent. Aussi, en Région de Bruxelles-Capitale, cette pionnière **rudérale*** colonise le pied des vieux murs, les bords de chemins, les talus, le ballast des voies ferrées. Le nombre de mentions de sa présence a augmenté depuis 1990.



Diplotaxis tenuifolia
Anne-Marie Paelinck - © 2018 CEBE-MOB



Diplotaxis tenuifolia (Extrait de la Flore de Coste)

Son nom

Diplotaxis tenuifolia (L.) DC diplotaxe vulgaire. Il est aussi appelé diplotaxe à feuilles étroites, roquette sauvage, roquette jaune, herbe puante. En néerlandais, grote zandkool, le grand chou du sable. Ce nom nous révèle des caractères de la plante. Tout d'abord, son odeur, celle du chou. Il suffit de frotter « finement » sa tige, surtout vers la base, pour qu'elle dégage une odeur fétide. Puis son

biotope d'élection, le sable calcaire de nos dunes côtières. Quant à son nom de genre *Diplotaxis*, il vient du grec : *diploous*, double et de *taxis*, rang. Dans chaque loge, les graines sont disposées sur deux rangs. Le nom d'espèce *tenuifolia* vient du latin *tenuis*, étroit et de *folium*, feuille.

Sa famille

Il appartient à la famille des **Brassicacées (*Brassicaceae*)**, dites aussi **Crucifères**, qui sont des **Eudicotylédones moyennes**. Selon la classification phylogénétique moléculaire, les Eudicotylédones sont des angiospermes* qui ont deux cotylédons* et un pollen à trois ouvertures (ou plus).

Sa description

Le diplotaxe vulgaire a généralement plusieurs tiges dès la base. Elles sont subligneuses* dans leur partie inférieure. Elles sont glabres ou portent des poils étalés. Les feuilles sont **glauques**, un peu charnues, dégageant une odeur au froissement. Généralement les feuilles ne sont **pas disposées en rosette à la base**. Les feuilles inférieures sont pennatifides*, à lobes latéraux linéaires entiers tandis que les supérieures sont entières ou peu divisées.

L'inflorescence*, une **grappe**, est caractéristique de la famille des Brassicacées. Il en est de même pour les fleurs hermaphrodites* : quatre pétales disposés en croix, quatre sépales* libres, disposés par paire sur deux rangs, six étamines* dont quatre grandes et deux petites. Les 10 à 45 fleurs du diplotaxe vulgaire sont portées par des pédicelles* accrescents* qui peuvent atteindre jusqu'à 4 cm de long à maturité. Les pétales jaune soufre ont un limbe largement obovale, arrondi au sommet et porté par un onglet court. Les sépales sont dressés-étalés, oblongs.



Diplotaxis tenuifolia – plusieurs tiges
Anne-Marie Paelinck - © 2018 CEBE-MOB



Diplotaxis tenuifolia – inflorescence (grappe)
Anne-Marie Paelinck - © 2018 CEBE-MOB

A la base de l'ovaire, un disque montre quatre **glandes nectarifères** : deux petites glandes latérales, déprimées, en forme de prisme et deux glandes médianes bien développées en forme de colonnes pouvant atteindre un millimètre de long. L'ovaire est plus ou moins stipité*, à 70-100 ovules. Fécondé il évoluera en un fruit caractéristique de la famille : sec, déhiscent*, s'ouvrant par deux valves et allongé. Vous l'avez deviné : c'est une **silique**. Elle contient plusieurs graines qui sont disposées sur deux rangs dans chaque valve. Les graines sont ovoïdes, longues d'1mm, brun pâle, lisses. Au sommet du pédicelle*, la silique est portée par un petit stipe, le **carpophore***, d'environ 1mm de long mais pouvant atteindre jusqu'à 4 mm de long. La silique s'achève en un bec de 1,5-2,5 mm de long dépourvu de graines. Chaque valve est ferme, **arrondie au sommet**, à une nervure centrale. Les siliques sont redressées sur de longs pédicelles.



Diplotaxis tenuifolia – fleur
Anne-Marie Paelinck - © 2018 CEBE-MOB



Diplotaxis tenuifolia – carpophore-silique (valve arrondie au sommet)
Anne-Marie Paelinck - © 2018 CEBE-MOB

Confusion possible

Le diplotaxe vulgaire peut être confondu avec le **diplotaxe des murailles** (*Diplotaxis muralis*), espèce annuelle ou bisannuelle. Comme les caractères foliaires sont parfois intermédiaires entre les deux espèces, il convient de s'appuyer principalement sur la **silique** qui présente des caractères discriminants. Le diplotaxe des murailles n'a **pas de carpophore** et les valves sont **subémarginées*** au sommet. Rappelez-vous : le diplotaxe vulgaire a un carpophore et les valves sont arrondies au sommet. Ajoutons qu'il existe aussi un **hybride** entre ces deux espèces : *Diplotaxis x wirtgenii* à fleurs plus petites et plus courtement pédicellées.

Ethologie

Les fleurs jaune soufre sont grandes et odorantes. Elles attirent diverses espèces d'insectes qui assurent généralement la **pollinisation croisée**. Mais si les insectes sont absents l'**autopollinisation** est automatique. Elle est facilitée par l'**homogamie** (du grec *homos*, semblable et *gamos*, mariage) de la plante. Les organes mâles et femelles arrivent à maturité en même temps.

Par ailleurs, le diplotaxe vulgaire est victime de **parasites** dont la présence provoque une croissance anormale de la plante. On appelle **galle ou cécidie** la déformation engendrée par le parasite.

Un diptère* Cecidomyiidae, *Asphondylia stefanii*, provoque une déformation de la silique. Elle devient renflée et tordue.

Des larves du charançon *Ceutorhynchus pleurostigma* de la famille des Curculionidae provoquent des renflements aux racines, au collet ou à la tige.

Des pucerons verts pulvérulents, *Brevicoryne brassicae*, sont aussi actifs ! Ce sont des Homoptères Aphididae.

Sa période de floraison

Elle fleurit de juin à octobre. Les graines germent au printemps.

Son cycle vital

C'est un hémicryptophyte ou un chaméphyte herbacé, haut de 20-100 cm.

Un hémicryptophyte (gr. *hemi*, à moitié, *kryptos*, caché et *phuton*, plante) affronte l'hiver avec des bourgeons situés au niveau du sol. Un chaméphyte herbacé possède des organes aériens herbacés, souvent plus ou moins appliqués contre le substrat.

Son aire

Le diplotaxe vulgaire est une **espèce européenne à climat tempéré**. Son aire s'étend des Pyrénées, de l'Italie, de la partie occidentale des Balkans jusqu'au sud de l'Ecosse et au sud de la Scandinavie. Il est néanmoins implanté dans d'autres parties du monde comme dans le sud-ouest de l'Asie et en Afrique du Nord. Il est **caractéristique des végétations rudérales* psammophiles* à calcicoles, nitroclines***. Il colonise le ballast des voies ferrées, les talus, les bords des chemins sablonneux, les sables calcaires rudéralisés, les vieux murs.

En Flandre, l'espèce abonde à la Côte. Les endroits rudéralisés* tant dans les dunes côtières que plus à l'intérieur du pays sont colonisés par elle. Elle est aussi fort commune dans les Polders. Ailleurs en Flandre, l'espèce est assez commune comme dans les agglomérations urbaines.

Dans le Brabant, le diplotaxe vulgaire est assez commun. Ailleurs il est rare à très rare. En Ardenne, il est même absent.

Ses usages alimentaires

Le diplotaxe vulgaire peut être utilisé comme **plante condimentaire** mais avec modération car en abuser pourrait être **dangereux** ! Les feuilles ont l'odeur et la saveur piquante de la roquette, *Eruca sativa*. Ce sont les composés soufrés qui lui donnent ce goût particulier. Il a intégré, avec le diplotaxe des murailles, le véritable « mesclun » niçois, mélange de plantes sauvages et de plantes cultivées fort à la mode.

Comme **propriétés médicinales**, il est stimulant, diurétique, expectorant et antiscorbutique.

Vocabulaire

Accrescent adj. : (du lat. *accrescens*, croissant) se dit de pièces florales qui poursuivent leur croissance après que la fécondation ait eu lieu.

Angiospermes (n.f.pl.) : (du grec *aggeion*, capsule et *sperma*, semence) ce sont des plantes caractérisées par la possession d'un ovaire contenant un ou des ovules. Cet ovaire deviendra après la fécondation des ovules un fruit renfermant une ou des graines.

Carpophore (un) : (du gr. *carpos*, fruit et *phoros*, qui a porté) petit pied étroit qui, chez certaines espèces, porte le fruit.

Cotylédon (un) : première feuille ou premières feuilles de la plante, déjà présentes dans la graine ; leur forme est souvent différente de celles des feuilles normales.

Déhiscent adj. : (du lat. *dehiscere*, s'entrouvrir) se dit d'un organe initialement clos qui s'ouvre à maturité.

Diptères : (du grec *di*, deux et *ptèr*, ailes) insectes qui n'ont plus que deux ailes (la deuxième paire est transformée en balanciers) comme les mouches, les moustiques.

Étamine (une) : (du latin *stamina*, étamine) organe mâle de la fleur dans lequel se forment les grains de pollen.

Hermaphrodite : (du grec *hermaphrodite*), nom mythique synonyme de bisexué.

Inflorescence (une) : (du lat. *inflorescere*) ensemble de fleurs groupées sur un même axe.

Nitrocline adj. : qualifie une espèce qui affectionne les sols à disponibilité modérée en produits azotés assimilables.

Pédicelle (le) : (du latin *pedicellus*, petit pied) dans une inflorescence petit axe portant une seule fleur.

Pennatifide adj. : (du lat. *penna*, plume) qualifie une feuille dont le limbe est penné et divisé en segments séparés par des sinus atteignant approximativement le milieu de chaque moitié du limbe.

Psammophile adj. : (du gr. *psammos*, sable et *philos*, qui aime) se dit de végétaux capables de vivre dans des sols sableux.

Rudérale : (du lat. ruderis, décombre) qualifie une plante qui pousse dans un endroit fortement marqué par la pression humaine (terrain vague, décombres, chemin..).

Sépale (le) : (du grec *skepé*, couverture et *petalon*, pétale) chacune des pièces normalement vertes entourant les pétales.

Stipité(e) : porté par un stipe, petit pied supportant un ou plusieurs organes.

Style (le) : (du grec *stulos*, colonne) rétrécissement plus ou moins long, semblable à une petite colonne, reliant l'ovaire au stigmate, surface réceptrice du pollen.

Sub préfixe : signifiant presque. D'où subligneux : presque ligneux.

Bibliographie sommaire

- Atlas van de flora van Vlaanderen en het Brussels Gewest, 2006. Éd. Instituut voor natuur en bosonderzoek, Nationale Plantentuin van België.
- Atlas de la Flore de la Région de Bruxelles-Capitale, 1994.- Éd. IBGE.
- BONNIER, G., s. d.- Flore complète illustrée en couleurs de France, Suisse et Belgique, tome 1, p.62.
- COUPLAN, F.& STYNER, E.,1994.- Guide des plantes sauvages comestibles et toxiques, éd. Delachaux & Niestlé, Lausanne-Paris. p.70-71.
- COUPLAN, Fr.& FAINI, P., 2010.- Plantes urbaines, éd. Sang de la Terre, Paris, p. 88-89.
- COSTE, H. Flore de la France, vol.1, p.78-80.
- DAUPHIN, P. & ANIOTSBEHERE, J.-Cl., 1997.- Les Galles de France, vol. 2, Mémoires de la Société linnéenne de Bordeaux, p.169.
- LAMBINON, J., DELVOSALLE, L. ,DUVIGNEAUD, J., 2012. - Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines. Sixième édition. Jardin botanique de Meise.
- LAWALREE, A, 1954.- Flore générale de Belgique. Spermatophytes, vol. 2, fasc. 2, p.186-192.
- LEURQUIN, J., 2008.- Etude des Crucifères (Brassicaceae) de la Belgique et des régions voisines, Wellin, p.100-103.
- MURATET, A. & LESNE, S. & MOTARD, E. & MACHON, D., 2011. Sauvages de ma rue. Guide des plantes sauvages des villes de la région parisienne, dir. N.MACHON, éd. Museum national de Paris & Lepassage, p.114.
- RICH, T.C.G.,1991.- Crucifers of Great Britain and Ireland-BSBI Handbook, N6, p.100-103.
- [http:// www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php](http://www.floraofbrussels.be/floraofbrussels/indexfr.php).

Un geste pour la Nature ? Agissez avant qu'il ne soit trop tard !!!!

La Nature vous intéresse ? Vous voulez œuvrer au bénéfice de celle-ci à Bruxelles, près de chez vous ? Rejoignez les bénévoles de la CEBE ! Le Moeraske (sur Evere et Schaerbeek), l'Hof ter Musschen (à Woluwe-Saint-Lambert) ont besoin de vous !

Participez à nos " journées de gestion" sur ces sites (habituellement tous les premiers samedis du mois à l'Hof ter Musschen, tous les deuxièmes samedis du mois au Moeraske).

Selon les saisons, venez nous aider à planter des arbres ou tailler ceux-ci, entretenir des mares, faucher des prairies, évacuer les foin,...

Aucune connaissance ou aptitude physique particulière ne sont requises. Encadré par nos volontaires expérimentés, il y a du travail pour vous et ce, quel que soit votre âge.

Même si vous n'appréciez pas (ou plus trop) le travail physique, vous pouvez encore nous aider ! Une association comme la nôtre a besoin d'aides administratives, logistiques, fonctionnelles, juridiques, informatiques, rédactionnelles, scientifiques, pédagogiques,... Il y a tant à faire !

La préservation de la Nature est l'affaire de tous ! Parlez-en autour de vous !

Contact : Michel Moreels : 0479 / 740 453 ou michel.moreels57@hotmail.be.

Vous déménagez ?

N'oubliez pas de nous communiquer votre nouvelle adresse.

De cette manière, nous pourrions continuer à vous faire parvenir votre bulletin !

Pour nous contacter, rien de plus facile : un simple courriel à cosyandre@yahoo.fr (ou à info@cebe.be) avec vos nouvelles coordonnées et le tour est joué.



Pour votre bibliothèque « nature » : une nouvelle flore de Belgique

par Christian Rombaux

Tous les naturalistes et férus de botanique ont eu dans les mains la *Flore de la Belgique* de Bastin, De Sloover, Evrard et Moens, botanistes et agronomes de l'UCL, parue pour la première fois dans les années septante et d'abord destinée aux étudiants.

Cette petite flore pratique, pas trop lourde et facilement glissable dans une musette, a connu de nombreuses rééditions et mises à jour. Elle a rencontré un grand succès auprès des botanistes amateurs et guides-nature. On s'attendait donc, tout naturellement, à une dixième réédition de cet excellent outil.

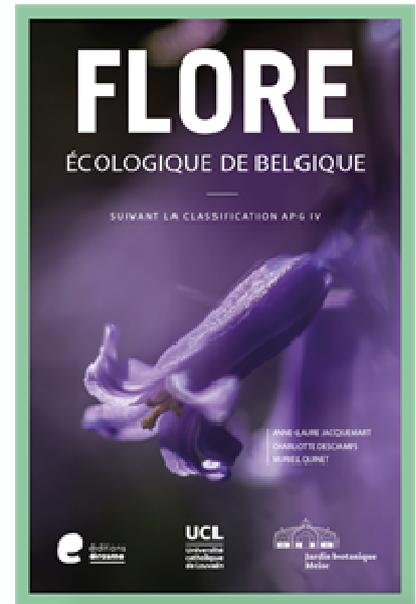
Or, c'est une version profondément modifiée, concoctée par une nouvelle équipe de l'UCL (Anne-Laure Jacquemart & Charlotte Descamps) qui vient de paraître aux éditions Averbode/Erasmus (août 2018).

Quelles sont les innovations apportées par cette publication ?

La classification d'abord.

Cette Flore suit la classification proposée par l'*Angiosperm Phylogeny Group (APG IV 2016)*. Cette classification apporte des modifications majeures fondées sur les nouvelles méthodes de la phylogénie (cladistique), les caractères génétiques (séquence ADN) et biochimiques (molécules spécifiques).

Sans bouleverser de fond en comble la systématique, *APG IV* modifie de façon spectaculaire certains ordres ou familles de végétaux, pensons par exemple aux *Scrophulariaceae*.



Flore écologique de Belgique
Ed. Averbode/Erasmus

Cette famille, très hétérogène dans les classifications traditionnelles, a été démembrée, les seuls genres restant dans la famille étant *Verbascum*, *Scrophularia* et *Buddleia*. Les autres genres sont transférés aux *Plantaginaceae* alors que les espèces hémiparasites (*Rhinanthus*, *Euphrasia*) rejoignent les *Orobanchaceae*. Il faudra nous y faire.

La Flore écologique de Belgique est ainsi la première flore belge à adopter cette nouvelle classification.

En en-tête, une notice descriptive reprenant les caractéristiques de chaque famille peut s'avérer très utile quand on "rame" un peu dans une détermination. Cela manquait dans la Flore de la Belgique. Notons qu'une révision complète et minutieuse des clés s'est révélée nécessaire. Des critères végétatifs et écologiques (biotopes) ont aussi été pris en compte.

A la différence de la Flore Bleue, cet opus ne couvre que le territoire de la Belgique et non les régions voisines. La distribution des plantes a été précisée. L'iconographie a été enrichie de dessins au trait emprunté à la Flore Bleue.

La dimension écologique ensuite.

L'ouvrage est précédé d'une description des principaux biotopes de Belgique. Cette description suit la typologie des biotopes européens adaptée à la Belgique. Les codes sont ceux de la liste (Wal)Eunis, correspondant aux codes européens du Réseau Natura 2000 (codes Eunis & Corinne), comme p.ex. saulaie alluviale (G1.11) ou boulaie tourbeuse acidiphile (G1.51). Une brève description de ces milieux citant les espèces emblématiques suit : "*sur tourbe, un milieu rare s'installe, la boulaie tourbeuse, dominée par Betula pubescens accompagné de plusieurs espèces chaméphytiques (Vaccinium uliginosum) ou herbacées acidiphiles (Molinia caerulea) ainsi que de nombreuses sphaignes. Elle ne se retrouve qu'en Haute Ardenne et constitue un habitat prioritaire au sens de Natura 2000.*"

Les plantes peuvent donc y être mises en relation avec leur milieu, la Flore justifiant ainsi son épithète d'écologique.

Chaînon manquant entre l'austère Flore bleue et les flores, plus simples et plus colorées du type Fitter, gageons que cette nouvelle **Flore écologique de Belgique** rencontrera un franc succès auprès des amateurs botanistes et autres fous de fleurs.

Peut-être une idée de cadeau à mettre sous le sapin ?

'Flore écologique de Belgique' – Editions Averbode/Erasmus SA - par Anne-Laure Jacquemart & Charlotte Descamps – août 2018.

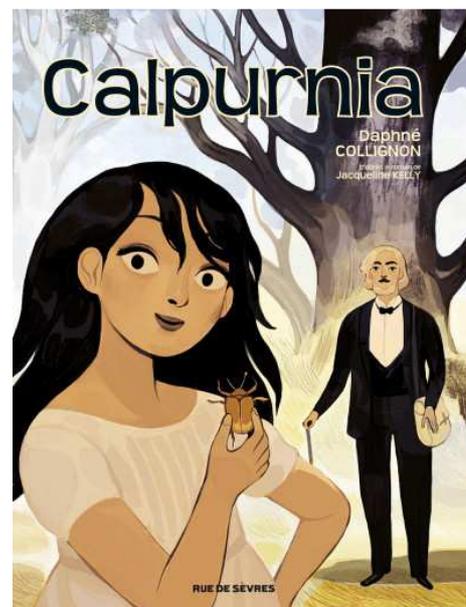
Pour votre bibliothèque « nature » : encore une BD pour petits et grands

par Jean-Philippe Coppée

Voici une BD « coup de cœur » ! Un dessin attrayant (mais loin du style de l'école de Marcinelle), une dessinatrice-illustratrice de talent (Daphné Collignon) et une narration qui vous fait réfléchir et rêver. En fait, cette bande dessinée est une adaptation du livre éponyme « Calpurnia » de l'écrivaine américaine Jacqueline Kelly (publié en français à l'Ecole des Loisirs).

Calpurnia est une petite fille de 11 ans qui vit au Texas en 1899 et qui décide de devenir « naturaliste ». Fine observatrice, elle se rend compte que la sécheresse de l'été semble influencer les mœurs des animaux du jardin : les vers de terre deviennent invisibles, les cardinaux rouges (passereaux d'Amérique du Nord) se battent plus souvent entre eux et les sauterelles vertes tendent à disparaître au profit de sauterelles jaunes, pourtant jamais vues auparavant. Calpurnia observe mais cherche aussi à comprendre. Aidée par son grand-père, ce dernier va lui parler de Darwin, de Linné, de Kepler, de Copernic... Tout est en place pour le lecteur amateur de nature. Je vous laisse donc à la joie de découvrir le reste.

Ce livre est une dose de pur plaisir pour petits et grands : on suit les progrès de Calpurnia, sa démarche scientifique naissante (avec essais, erreurs et réussites) mais aussi les tribulations de cette famille nombreuse (elle est entourée de 7 frères), avec ses joies et ses peines. A lire seul ou à raconter, poésie et sciences naturelles sont au rendez-vous. Que souhaiter de plus ? ... Peut-être que le tome 2 ne tarde pas trop !



Calpurnia (tome 1)
Ed. Rue de Sèvres

'Calpurnia' (tome 1) – Ed. Rue de Sèvres - par Daphné Collignon (d'après le roman de Jacqueline Kelly) – avril 2018 – 88 pages.

Un pas dans le bon sens pour la santé du jardin... et du jardinier

par Betty Beys

Fini, pour les non professionnels, d'acheter des pesticides tels que les Roundup, Gallup garden, Netosol, Total net, Weedol et autres... pour désherber un terrain, un coin du potager, les allées du jardin ou le trottoir.

L'Arrêté Royal interdisant la vente et l'utilisation des herbicides synthétiques pour les particuliers est enfin paru au Moniteur belge ce 26 septembre (promulgation : 16 septembre 2018). Les engrais contenant des herbicides synthétiques sont également interdits. Il s'agit essentiellement de produits contenant du glyphosate⁽¹⁾.

Pour l'entrée en vigueur des interdictions, l'arrêté distingue les herbicides totaux et les herbicides sélectifs. Ce sont les dates suivantes qui ont été retenues :

- le 6 octobre 2018 pour la vente et l'utilisation des herbicides totaux,
- le 1^{er} janvier 2019 pour la vente des herbicides sélectifs,
- le 1^{er} janvier 2020 pour l'utilisation de ces derniers.

Restent néanmoins autorisés, les herbicides à faible risque (!), les herbicides à base de micro-organismes, d'extraits de plantes ou de substances naturelles d'origine animale, végétale, minérale ou microbienne.

Que ce fut dur pour les autorités responsables de bannir le glyphosate, même pour un usage par les non-professionnels. En effet, les nouvelles mesures n'incluent pas les produits anti-mousses et les produits anti-lichens !

Herbes folles, mousses et lichens, soyez patients ! Il faudra encore quelques années pour que chacun comprenne votre rôle dans l'équilibre des écosystèmes et s'émerveille de la diversité de vos formes et couleurs !

(1) Rappelons que l'utilisation des pesticides contenant du glyphosate est déjà interdite en Région de Bruxelles-Capitale (Arrêté du 10 novembre 2016), en Wallonie (Arrêté du 30 mars 2017), ainsi qu'en Flandre (Arrêté du 14 juillet 2017) (voir aussi EDM n°121).



Nos sites

Baguage 2018 à l'Hof ter Musschen : un bon cru !

par *Didier Pansaers*

en collaboration avec *Philippe Gailly, Julien Masquelier et Olivier Mombaers*

Aidée sans aucun doute par une météo des plus favorables, l'activité de baguage à l'Hof ter Musschen (HTM) a connu une de ses meilleures saisons. Un record de baguages au nid a été atteint et la moyenne de captures au filet par session a été dépassée.

Outre quelques raretés et "premières" pour le site comme les Bouscarles de Cetti et l'Hypolaïs ictérine, les bonnes nouvelles viennent aussi de la reprise de deux femelles de Martin-pêcheur, baguées et nées en 2016 pour l'une et en 2017 pour l'autre. Leur fidélité au site constitue une nouvelle preuve de la qualité de cet écrien de nature, niché au pied du moulin.

Le baguage de printemps

Avec le retour des beaux jours, nos premières visites sont consacrées au suivi de l'occupation des 38 nichoirs répartis sur le site. Ceux-ci ont été contrôlés entre le 10 et le 21 mai, période du pic d'éclosion des oiseaux cavernicoles. L'hiver précédent, certaines boîtes ont été déplacées vu leur manque de succès ou à cause de la prédation systématique par le lérot. En modifiant régulièrement l'emplacement de nichoirs dans certaines zones précises, on espère que ce petit piller de nids localisera moins rapidement ces "B&B trois étoiles" qu'il affectionne tant. En effet, nous remarquons qu'il visite toujours les mêmes et que lors de la première année du placement, il ne les avait pas encore localisés. D'autres nichoirs ont dû être rénovés, endommagés par la chute de branches et par vétusté.

68% des nichoirs présentent des signes d'occupation. 36 % ont accueilli une nichée que nous avons pu baguer ainsi que, parfois, un des adultes nicheurs également. Contrairement aux idées reçues, le dérangement lié à l'opération ne décourage pas les adultes de poursuivre leur nichée. Aucune nichée n'est abandonnée suite à nos interventions. Il est possible de trouver des oisillons morts au nid. Cet incident est soit lié à une maladie, soit à la disparition accidentelle de l'adulte nourrisseur. Dans d'autres cas, des indices de prédation signent les causes de l'échec. Souvent la nichée est entièrement dévastée ou les œufs sont dévorés. Parfois, c'est l'adulte surpris en pleine couvaison qui a servi de repas à un visiteur inopportuniste. Le lérot est clairement mis en cause. Nous avons déjà pu l'observer, sommeillant tranquillement sur les restes de son repas...

92 poussins ont été bagués ce printemps. Les Mésanges charbonnières sont très nettement majoritaires. L'Hof ter Musschen semble être très favorable à cette espèce. Nous suivons également les populations de mésanges au Parc Parmentier (Woluwe-Saint-Pierre) et à la Fresnaye (Dworp). Bien que la Mésange charbonnière y reste la première espèce rencontrée, le pourcentage de Mésanges bleues augmente fortement dans ces deux sites boisés en futaie (encadré 1).

SITE 2018	Nbre Nichoirs	Signes d'occupation	Nichée	Nichée Baguée	Mortalité	Prédation	Espèces	Bagues
HTM	38	26 (68%)	16	14 (36%)	1 nichée	5	SITELLE: 6 MES BL: 9 MES CHAR: 77 COLOMBIN: 0	92
PARMENTIER	22	19 (86%)	16	14 (63%)	1 nichée	0	MES BL: 44 MES CHAR: 54	98
FRESNAYE	30	24 (80%)	19	15 (50%)	1 Sittelle AD	0	SITELLE: 0 MES BL: 56 MES CHAR: 59 COLOMBIN: 0	115

Encadré 1 : Résultat 2018 du suivi de trois sites de baguage de nichée en Région et périphérie bruxelloise.

Les nichoirs de Singelijn

Les promeneurs et observateurs pourront remarquer que 9 nouveaux nichoirs ont fait leur apparition dans la zone de l'école Singelijn. Ceux-ci ont été conçus par les élèves de 4^{ème} primaire dans le cadre du cours de technologie, orienté sur la protection de la nature.

Informés du projet, nous avons proposé nos services à l'école : sensibilisation à la protection des oiseaux, présentation d'un nichoir type, conseils de fabrication et aide au placement. Malheureusement, la conception des nichoirs et leurs matériaux s'écartaient des recommandations, la plupart de ceux-ci étant inadéquats (forme et volume, trou d'envol, matériaux peu résistants à la pluie, poids trop important, ...). Le professeur a préféré donner libre cours à la créativité des enfants plutôt que de préserver les aspects pratiques. Quoi qu'il en soit nous n'avons pas eu le cœur de les décevoir le jour du placement et les nichoirs sont accrochés... Nous les contrôlerons malgré tout au printemps prochain. Peut-être que certaines mésanges seront sensibles à l'art moderne...

Le baguage en halte migratoire

Le dispositif de capture est opérationnel depuis la mi-août. 13 sessions se sont succédées lors des week-ends jusqu'au 28 octobre. Cette période est régulièrement marquée par des passages d'une multitude d'oiseaux voyageant du Nord au Sud et traversant notre pays pour rejoindre des contrées plus accueillantes pour passer l'hiver : c'est la migration automnale. Notre pays est sur le trajet des oiseaux venant du Nord et de l'Est : Russie, Scandinavie, Islande, Grande-Bretagne, Allemagne et Pays-Bas. En chemin, ils font halte pour se nourrir et se reposer dans des sites favorables. Ils y restent quelques jours ou repartent immédiatement. La plupart des espèces migrent la nuit. Cette année, 1351 oiseaux, grands ou petits migrateurs et résidents ont été capturés et bagués à l'Hof ter Musschen .

La repasse

L'arme secrète des bagueurs est la repasse. La diffusion nocturne de chants en continu permet d'attirer les oiseaux sur le site. Ils y stationnent jusqu'à la fin de nuit et à l'aube, nous ouvrons les filets disposés dans des layons tracés au cœur des friches et roselières. Dès les premières lueurs, les oiseaux se déplacent en quête de nourriture. Attirés également par les chants, ils se retrouvent piégés dans les filets. Ce procédé est très efficace. Seul le mâle chante. Les chants rassurent l'oiseau qui reconnaît ainsi un endroit déjà fréquenté par ses congénères. L'attractivité du chant s'explique par le comportement social. Pour les femelles, c'est l'attrait du mâle "chanteur". Pour le mâle, c'est la présence d'un concurrent qui le rend curieux. Ce phénomène est constant même hors période de reproduction, alors que les mâles ne chantent pratiquement pas durant le reste de l'année.

Dans certains milieux naturalistes, l'usage de la repasse fait débat. On y considère que celle-ci force les résultats et perturbe l'équilibre d'une zone naturelle. A elle seule, cette question pourrait faire l'objet d'un article. Cependant son impact a déjà été étudié scientifiquement. La repasse ne détourne pas les oiseaux de leur trajectoire migratoire, ils ne peuvent la percevoir que dans un rayon d'environ 500 mètres. L'oiseau capturé passe donc bien spontanément au-dessus du site et les chants qui l'attirent, prolongent son déplacement de quelques heures comme il l'aurait fait quelques kilomètres plus loin pour une halte de repos.

Nous avons mis au point un mixage de plusieurs chants d'espèces "phares" : Fauvette à tête noire, Grive musicienne, Pouillot véloce, Accenteur mouchet, Rougegorge familier, Rousserole effarvatte, etc. A ceux-ci, sont mêlés quelques chants d'espèces plus rares comme le Pouillot fitis, le Rossignol philomèle, la Locustelle tachetée, etc. Nous ciblons aussi quelques oiseaux spécifiques comme la Bergeronnette des ruisseaux, le Martin-pêcheur, le Pouillot à grands sourcils, ... Le choix des mixages évolue durant la saison en fonction des habitudes de passage des espèces : plus orienté sur les paludicoles et Fauvettes en août- septembre, plus sur les Turdids et Pouillots en octobre.

Les résultats

L'année s'est avérée excellente, sans doute la meilleure depuis le début de l'activité sur le site (2013). Nous avons capturé plus d'oiseaux au filet en 2015 (1541) mais nous avons organisé trois sessions de plus. Si celles-ci avaient été programmées en 2018, nous dépasserions allègrement le précédent record. Cette année, la météo nous a aidés, aucune session n'ayant été annulée à cause de la pluie. La capture dans des conditions humides et froides est dangereuse pour l'oiseau qui se refroidit avant de pouvoir être libéré. De plus, le printemps a été favorable à la reproduction dans tout le Nord de l'Europe.

Il reste cependant difficile d'en tirer des conclusions objectives.

Notre dispositif s'améliore d'année en année et nous tirons des leçons des montages précédents. La localisation et la disposition de certains filets font que certains ne donnent rien alors que d'autres prennent rapidement et ce, parfois sans explication logique. Il s'agit de comprendre comment les oiseaux se déplacent dans le milieu.

Plusieurs variables nous empêchent de pouvoir comparer objectivement une année à une autre. Le nombre de sessions varie, la disposition et le nombre des filets déployés dépendent de l'état de la végétation, la météo influence la migration, l'heure de démarrage de la repasse change d'une nuit à l'autre et enfin l'opportunité fait que nous sommes parfois présents au bon moment ou pas,

Chez nos voisins français, les bagueurs suivent des programmes plus rigoureux qui mènent à des comparaisons plus rationnelles : les protocoles doivent se répéter identiquement d'année en année (timing, dispositif, localisation et repasse identiques).

Comme dans beaucoup d'endroits en Belgique, le record de capture est détenu par la Fauvette à tête noire (754 sur une moyenne annuelle de 900 000). En second lieu, vient la Rousserole effarvate (214 sur une moyenne annuelle de 600 000) attirée par la roselière. Dans leur sillage suivent d'autres Fauvettes plus rares comme la grisette, la babillarde et celle des jardins ou les Locustelles tachetées et les Phragmites des Joncs évoluant dans les mêmes milieux que les Rousseroles effarvates. Plus tard, nous avons la visite du Rougegorge familier, du Pouillot véloce, de l'Accenteur mouchet et des Roitelets, ... Sans parler des résidents comme les mésanges souvent reprises à l'automne alors qu'elles portent déjà une bague reçue au nid. Puis, il y a les surprises, les inattendus et les "premières" pour le site (encadré 2).

Espèces	Bagues VOL	Contrôles	Bagues NID	Total des captures
1. Accenteur mouchet	31	-	-	31
2. Bergeronnette des ruisseaux	2	-	-	2
3. Bouscarle de Cetti	2	-	-	2
4. Fauvette babillarde	2	-	-	2
5. Fauvette à tête noire	751	3	-	754
6. Fauvette des jardins	14	1	-	15
7. Fauvette grisette	4	-	-	4
8. Gallinule poule d'eau	1	-	-	1
9. Geai des chênes	1	-	-	1
10. Gobemouche noir	2	-	-	2
11. Grimpereau des jardins	3	-	-	3
12. Grive musicienne	10	-	-	10
13. Hypolaïs icterine	1	-	-	1
14. Locustelle tachetée	4	-	-	4
15. Martin-pêcheur	3	2	-	5
16. Merle noir	2	-	-	2
17. Mésange bleue	27	8	9	44
18. Mésange charbonnière	70	18	77	165
19. Mésange à longue queue	2	-	-	2
20. Phragmite des joncs	4	-	-	4
21. Pouillot fitis	1	-	-	1
22. Pouillot véloce	20	-	-	20
23. Râle d'eau	1	-	-	1
24. Roitelet triple bandeau	4	-	-	4
25. Roitelet huppé	7	-	-	7
26. Rossignol philomèle	1	1	-	2
27. Rousserole verderolle	2	-	-	2
28. Rousserole effarvate	209	5	-	214
29. Rouge-gorge familier	92	11	-	103
30. Sittelle torchepot	-	-	6	6
31. Troglodyte mignon	26	6	-	32
Total des espèces : 31				
Total des individus	1296	55	92	1443

Encadré 2 : Résultat 2018 de l'activité de baguage à l'Hof ter Musschen (Caractéristiques campagne : filet 168 m, 13 sessions)

Les surprises

Parmi les nombreuses captures, il y a toujours les inattendues et comme chaque année les "premières", espèces jamais encore baguées sur le site. Le 16 août, une Hypolaïs icterine tombe dans les filets, espèce plutôt rare en région bruxelloise. Toujours dans le registre des "premières", deux Bouscarles de Cetti sont capturées le 6 octobre ainsi qu'une Gallinule poule d'eau.

Notons aussi des captures déjà enregistrées mais assez rares, comme un Râle d'eau, deux Rossignols philomèles, deux Gobemouches noirs, un Geai des chênes, deux Bergeronnettes des ruisseaux,...

La saga des Martins-pêcheurs

Chaque année, nous avons l'occasion de baguer des Martins-pêcheurs et d'en contrôler d'autres (reprenant un spécimen déjà bagué par nos soins ou ailleurs). 3 nouveaux spécimens ont été bagués et nous avons contrôlé deux femelles adultes, baguées "jeunes de l'année" en 2016 pour l'une et 2017 pour l'autre. Ceci prouve que non seulement ces deux individus ont survécu mais qu'elles sont restées fidèles au site de leur naissance. Quand on sait que cet oiseau est sensible au dérangement et à la pollution des eaux, on ne peut que se réjouir que l'HTM leur offre un havre de tranquillité et de qualité. Il est probable que ces femelles adultes se soient accouplées et que l'un des 3 jeunes capturés cette année soit issu de leur progéniture...

Les reprises

Véritable enjeu du baguage, les reprises se comptent au nombre de 55. Si la plupart sont des oiseaux bagués par nous quelques jours auparavant ou au printemps dans les nichoirs, nous avons malgré tout quelques pépites comme cette jeune Rousserole effarvate baguée en Suède ainsi qu'un exemplaire adulte et un autre de l'année, bagués au Pays-Bas. Nous avons également repris un Rougegorge familier bagué par nous "poussin" au Parc Parmentier en 2017, un sédentaire résident qui a changé de quartier ! D'autres oiseaux bagués en Belgique par des collègues n'ont pas encore été identifiés à l'heure d'écrire ses lignes.



Martin-pêcheur
Meriam Cristo - © 2018 CEBE-MOB

Pourquoi tant d'efforts ?

L'effort de connaissance de la biodiversité est essentiel pour mieux la préserver. Les associations naturalistes œuvrent depuis plusieurs décennies à l'étude de la biodiversité. Pour mener des recherches précises et approfondies sur les populations d'oiseaux, il existe la technique du baguage qui est un outil prépondérant utilisé en matière de recherches ornithologiques. En effet, cette technique apporte infiniment plus à la connaissance sur la biologie des espèces que toute autre méthode. À travers l'étude des oiseaux, il existe un sujet d'attention très particulier qui nécessite des compétences très fines que détiennent seulement une poignée de passionnés, il s'agit du suivi de la migration. Le baguage permet aux chercheurs et scientifiques de réaliser de nombreuses études, sur la longévité des espèces et des individus, sur les territoires et la fidélité au site mais permet surtout d'avoir des connaissances de plus en plus approfondies sur les phénomènes de la migration, où des milliers d'oiseaux partent vers le sud en automne et reviennent vers le nord au printemps.

En Belgique, cette compétence est assurée par le Centre Belge de Bagueage dépendant de l'Institut Royal des Sciences Naturelles (pour en savoir plus : <https://odnature.naturalsciences.be/bebirds>). Quelques dizaines de collaborateurs bénévoles contribuent par leur expérience à alimenter les données de baguage. Ils sont sur tous les terrains et en toutes saisons, déjà en action quand vous êtes encore sous la couette.

L'Hof ter Musschen, une véritable station ...

Après 6 années de présence, l'activité sur le site s'est muée en une véritable station, organisée et structurée afin de pérenniser les résultats. La station de l'HTM rejoint ainsi celle des Silex à Watermael-Boitsfort, implantée et gérée par Mario Ninanne, pour suivre les populations des oiseaux présents en Région bruxelloise. L'équipe de bagueurs de l'HTM est composée de deux bagueurs et de deux stagiaires en formation. Celle-ci est efficacement aidée par la logistique de la CEBE et par le conservateur du site, Michel Durant, que nous remercions pour son soutien sans faille et son amitié. Nous remercions aussi Betty Beys pour son ravitaillement régulier en "petit-déjeuner".



Roitelet triple bandeau à l'aise dans son tube de pesée. Cet oiseau de 5.5 gr n'était pas pressé de reprendre son envol.



Cette Rousserole effarvate présente un problème de pigmentation à l'arrière du crâne. Rien à voir avec des signes de vieillesse !



La star du jour : une Bouscarle de Cetti. Cet oiseau n'est pas courant sur le site. Il n'a plus été vu, ni entendu depuis longtemps. Première capture à l'HTM de deux individus à quelques minutes d'intervalle.



Pose de bague 2.3 mm en aluminium sur une Bouscarle de Cetti. La bague ne gêne aucunement l'oiseau.

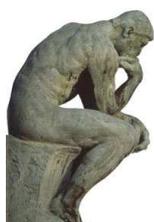


L'outil du bagueur : une pince à sertir calibrée en fonction de la bague choisie. Un diamètre adapté est réservé à chaque espèce. Bagueage d'une Fauvette à tête noire mâle.



Prise de notes sur le terrain avant l'encodage informatique.

Photographies : Didier Pansaers © 2018 CEBE-MOB



Chaque oiseau chante les louanges de l'endroit où il passe la saison chaude.

Proverbe peul



Patrimoine

15 & 16 septembre : Les Journées du Patrimoine 2018

Par Michel Moreels

Cette année, notre association ne présentait pas elle-même un thème de visite. Cependant, à l'initiative de M. Quentin Debbaudt, nous nous sommes associés à son projet de promenade historique visant à découvrir les traces des deux Guerres Mondiales visibles en bordure du site du Moeraske. Son projet s'intitulait : « La mémoire des cioux, le devoir de mémoire »⁽¹⁾. Dans ce cadre, celui-ci organisa huit visites guidées (la moitié en FR, l'autre en NL) qui attirèrent près de 200 personnes... dont de nombreux membres de la CEBE intéressés par le sujet⁽²⁾. Voici les principales étapes de ce circuit.

Etape 1 : la rue du Biplan

Au début du XX^{ème} siècle, la zone n'était pas construite et offrait à la vue une succession de champs et de prairies. En 1915, l'occupant allemand y installa un aérodrome destiné à abriter des dirigeables et des biplans dont une des missions était de bombarder les villes ennemies. Un énorme et très spectaculaire hangar à Zeppelins (L : 250 m, l : 35 m, h : 22m !) y fut aussi rapidement érigé. Devant cette menace, les alliés ne restèrent cependant pas de bois et les avions anglais, notamment, attaquèrent souvent les lieux y occasionnant les premières victimes bruxelloises des bombardements aériens. Après la guerre, l'aérodrome d'Haren devint à la fois militaire et civil et la SABENA y naquit. En 1940, en route pour Paris, Adolf Hitler y fit escale.

Etape 2 : l'ancien Cimetière d'Evere

Celui-ci contient de nombreuses tombes de militaires belges et de pilotes (d'essais), ainsi que pas mal de caveaux d'anciennes familles éveroises.

Etape 3 : l'Eglise Saint-Vincent

Celle-ci et ses alentours immédiats furent -dégâts collatéraux !- soufflés, en 1943 et 1944, par des bombardements de la R.A.F. qui visaient la gare de Schaerbeek.

Etape 4 : le bunker-abri de la rue du Château

Située actuellement dans le site du Moeraske, cette petite construction réalisée par les Allemands au début des années 40, avait pour vocation de servir d'abri aux soldats de la Wehrmacht qui protégeaient les voies de chemin de fer des actions de sabotage de la résistance. Ces petites constructions sont encore visibles çà et là le long des voies (comme p.ex. dans l'ancienne gare Josaphat).

Lors des visites guidées, un groupe de reconstituants, costumés en soldats anglais, allemands et membres de la résistance, s'y installa et donna de très intéressantes explications sur l'équipement des différents protagonistes concernés.

Etape 5 : la fresque « Risques de Guerre »

Peinte sur une façade de la rue Walkiers, elle illustre la « drôle de guerre »⁽³⁾ où, dans cette période de non-action militaire entre belligérants franco-anglais d'un côté et allemands de l'autre, une compagnie d'assurance proposait des polices pour protéger les biens quant à d'éventuels risques de guerre. A l'époque, cette publicité était vue par les occupants des trains en provenance ou à destination de Liège et Anvers.

Etape 6 : les abris anti-aériens de la gare de Schaerbeek

Ces trois abris visant à protéger les populations civiles des bombardements aériens sont encore visibles –leurs entrées, en tous cas- dans le bas de l'avenue Huart Hamoir. Chacun avait une capacité d'une centaine de places. Ils servirent, notamment en 1944-45, lorsque la gare et ses environs furent pris comme cible par les V1 et V2 allemands.

(1) Celui-ci a été organisé en partenariat entre les « Découvertes culturelles de Quentin Debbaudt », la Fédération nationale des combattants (FNC-NSB)", Legacy 39-45 et la Commission de l'Environnement de Bruxelles et Environs.

(2) Signalons qu'en interne à l'association, nous avons fait pas mal de publicité pour cette très intéressante initiative.

(3) La période de la « drôle de guerre » s'étend du 3 septembre 1939, déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne, au 10 mai 1940, date de l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas par les troupes allemandes.



Les reconstituants en pleine explication
Sophie Scheufele - © 2018 CEBE-MOB



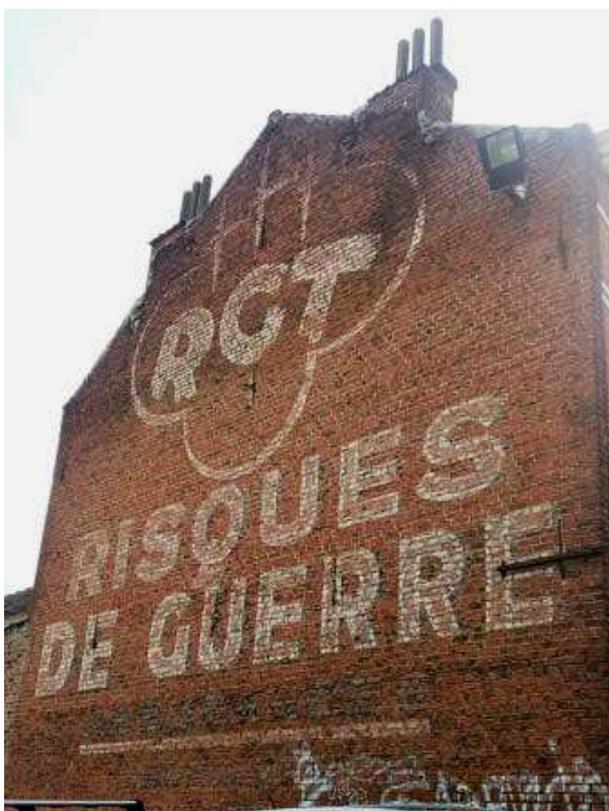
Reconstituants : soldats anglais et allemand
Sophie Scheufele - © 2018 CEBE-MOB



On a pu regarder et même toucher !
Sophie Scheufele - © 2018 CEBE-MOB



Intensité des bombardements – la rue du Bon Pasteur le 30 mai 1944.



La fresque publicitaire « Risques de guerre » rue Walkiers
(Evere – septembre 2018)
Sophie Scheufele - © 2018 CEBE-MOB



L'entrée d'un des trois abris anti-aériens de l'avenue Huart Hamoir
(Schaerbeek – septembre 2018)
Sophie Scheufele - © 2018 CEBE-MOB

Le miracle de la multiplication des fours à pain

Par Alain Doornaert

Rien que ces derniers mois, trois nouveaux fours à pain ont été inaugurés à Bruxelles : à Jette rue Dupré, à Forest au parc Duden et à Jette encore rue de l'Arbre Ballon.

Ces toutes dernières années, un four a été construit à Tour & Taxis, un autre à Berchem-Sainte-Agathe ainsi qu'un petit four dans le parc Elisabeth à Koekelberg. Et ce n'est pas tout, ajoutons encore un projet de rénovation d'un ancien four rue du Bois, une nouvelle fois à Jette.



Inauguration du four « Jette 320° » rue Dupré ce 14 octobre
Alain Doornaert - © 2018 CEBE-MOB

Il y a donc maintenant huit fours en activité ou bientôt opérationnels à Bruxelles alors qu'il n'y en avait qu'un, il y a quatre-cinq ans, celui de la ferme Hof ter Musschen, toujours géré par la CEBE.

Tous ces nouveaux fours ont été initiés par des groupes d'habitants volontaires et sont soutenus par l'un ou l'autre pouvoir public.

Le but est chaque fois d'offrir la possibilité aux habitants de produire un pain de qualité.

En effet, il existe une demande toujours croissante de la population de se nourrir avec des aliments dont elle peut contrôler la qualité. La confiance dans le fabricant industriel et même artisanal a sensiblement baissé.

A partir de la fabrication du pain, ces fours sont aussi un moyen de rassembler les habitants dans une activité communautaire enrichissante.

Le fournil de Hof ter Musschen a ouvert la voie, il y a onze ans. L'activité y a été orientée dès le début vers la formation : formation à la boulangerie traditionnelle de qualité et formation à la conduite d'un four. Plusieurs des initiateurs des nouveaux fours sont passés par l'Hof ter Musschen avant de lancer leur propre four.

Complémentairement, les formateurs de l'Hof ter Musschen réalisent aussi des expertises de fours anciens pour guider la rénovation comme à Wauthier-Braine et rue du Bois à Jette.

Un « Petit traité de boulangerie traditionnelle » a été rédigé en 2017 par David Waiengnier afin de diffuser plus largement le savoir accumulé. La première édition est déjà épuisée et une deuxième est en préparation.

Le besoin se fait sentir de créer un réseau d'entraide et d'échanges de savoir autour des fours à pain. C'est en tout cas la proposition que l'équipe du fournil de l'Hof ter Musschen fait à chacun des animateurs des fours bruxellois. Ce réseau serait aussi ouvert à des fours en Flandre et en Wallonie où des contacts existent.

Le partage des savoirs de personnes à personnes pour retrouver les gestes passés permet d'entretenir et relancer un savoir populaire garantissant la qualité. C'est une réappropriation de notre alimentation.

La fabrication du pain, comme toutes les pratiques artisanales ancestrales, est extrêmement riche d'une variété infinie de recettes et de manières de faire. En relançant cette pratique et en créant un réseau d'échanges, ce savoir peut enfin retrouver des voies de transmission de génération en génération.

Le temps d'écrire cet article, et voici que l'existence d'un neuvième four nous est révélée rue du Bempt à Forest. Miracle !

Si la boulangerie traditionnelle vous intéresse, consultez le site www.fournilhtm.be.



Actions

La CEBE gère à Wezembeek-Oppem

Par Michèle Rooseleir

De temps en temps, la CEBE quitte les marais du Moeraske et de l'Hof ter Musschen, non pas pour voir si l'herbe est plus verte ailleurs... mais bien pour encore gérer ! Comme ce 20 octobre, on ne résiste pas à une bonne action en faveur de la Nature !

Qu'advient-il d'un jardinet tout propre lorsque le jardinier qui s'en occupe vient à casser sa tondeuse ou encore, opère un revirement à 180° dans sa façon de penser la gestion de son petit carré de pelouse ? Exactement ce qui est arrivé ce printemps à ma « prairie » : un foisonnement d'herbes folles, une débauche de fleurs colorées, où les insectes et oiseaux s'en donnent à cœur joie...

Il y a trois ans, mes études de guide-nature auprès des Cercles des Naturalistes de Belgique m'ont fait croiser les pas des membres de la CEBE, gestionnaires de l'Hof ter Musschen à Woluwe-Saint-Lambert et du Moeraske à Evere. Depuis, je suis devenue l'une de leurs bénévoles : deux fois par mois, accompagnée d'autres volontaires, je fauche, je coupe, je ratisse, je manie la fourche, je fais des meules, je déplace des tas d'herbes sèches... Ce travail est-il si gratifiant, l'esprit de la CEBE si contagieux ? Oui, sans doute, car je songeai à faire de même à petite échelle chez moi, à Wezembeek-Oppem, rue de la Limite, lorsqu'une « friche » que je connaissais depuis mon enfance pour avoir habité la maison qui lui fait face de l'autre côté de la rue, fut mise en location par son propriétaire.



*La prairie, en regardant vers le petit bois depuis la rue...
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*



*... et sous un autre angle : vers la rue depuis le petit bois.
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*

Friche... ou terrain vague, champ, prairie, appelez-la comme vous voulez : il s'agit en fait d'une parcelle allongée, encadrée entre deux maisons, la rue de la Limite la cernant au-devant et un petit bois la clôturant à l'arrière. Destinée un jour à être bâtie, elle connut, au cours des années, diverses affectations : potager d'abord, du temps de mes toutes jeunes années, où le « paysan » comme on l'appelait alors ou le « Monsieur des poules » (en référence aux quelques volailles qu'il y entretenait aussi), y passait une partie de son temps à bêcher, biner, planter, sarcler, récolter, mais aussi à méditer, appuyé sur sa bêche, fumer, regarder pousser plantes et fleurs, écouter les oiseaux peut-être aussi, avec une apparente sérénité et une inébranlable nonchalance qui me déconcertaient dans ce monde qui commençait, déjà, à l'époque, à s'emballer autour de moi et à courir, courir, et encore courir. Mais après quoi, au fond ?

Le temps fila et emporta le « Monsieur des poules ». Le terrain fut abandonné, les herbes l'envahirent. Le « champ » n'avait toutefois besoin de personne ; il vivait par lui-même, au gré des quatre saisons encore si vertes à Wezembeek-Oppem, à la frange de la périphérie bruxelloise. Festonné d'odorants lilas dès début mai, il entrait avec tant de splendeur capiteuse dans la saison de végétation que j'en étais fascinée et guettais le moindre changement ou mouvement dans ses hautes herbes. A-t-il contribué à développer mon attirance pour la nature et ma complicité avec ses hôtes ? Je le crois. Car il était, au-delà de la rue, la « porte » qui s'ouvrait vers le damier des champs cultivés de Sterrebeek et Moorsel, villages voisins qui n'avaient pas encore vendu leur âme agricole à cette diablerie de ville, et il débouchait aussi, et surtout, sur le parc de Tervuren tout proche et la grande forêt de Soignes qui le continuait à perte de vue.

C'est aussi par ce champ qu'arrivaient et repartaient les nombreux chats perdus, abandonnés ou revenus à l'état sauvage dont j'allais m'occuper dès la fin de mon adolescence jusqu'à maintenant encore. Je partais à leur recherche à travers les graminées, sûre ou presque de retrouver l'un ou l'autre piquant un roupillon réparateur sous le pommier qui y poussait au fond. Et là, quel silence à l'abri de la circulation de la route ! C'est de là que surgissaient, une fois la nuit tombée, les putois, les fouines, les belettes ou hérissons qui s'en allaient visiter les jardins assoupis ; de là que résonnait le cri glaçant de la hulotte, de là que s'élevait la lune dans sa clarté laiteuse, de là que le soleil dardait ses premiers rayons rosés du matin...

Après, encore après, la renouée du Japon, cette invasive, mit la main mise sur la friche qu'elle quadrilla de ses rhizomes, et la transforma en mini-forêt ; les plants étaient si hauts qu'ils me dépassaient, formant une canopée luxuriante sous laquelle mes chats, toujours, trouvaient quiétude et abri...

Un jour, la renouée disparut sous le coup des pelleteuses et je crus la dernière heure venue du petit monde de la friche. Une maison allait-elle surgir de tout ce remue-ménage ? Mais non, ce n'était pas pour cette fois... Le propriétaire des lieux faisait place nette, et acculait avec fracas la renouée dans ses derniers retranchements.

Les herbes autochtones reprirent leurs droits, les ronces aussi, qui par marcottage, colonisaient l'espace... C'est de cette époque, je crois (ou du moins le sais-je depuis lors) que la « friche » accueillit de nouveaux locataires à qui profitaient le roncier, le petit bois voisin, le verger abandonné et quelques jardins négligés alentour : un clan de renards, et sa superbe renarde dominante, invisibles de jour mais bien actifs une fois le crépuscule venu, à en juger par les multiples vocalises qui résonnaient dans l'espace nocturne, le bruit des trottinements dans les taillis et les nombreuses traces retrouvées au matin sur les lieux : urine, laissées, odeurs fortes, reliquats de chapardages dans les poubelles voisines. La friche accueillait les ébats des goupils, leurs jeux, leurs chasses, leurs noces précoces au fort de janvier quand seule, la petite chanson de la mésange charbonnière annonce aux hommes qu'imperceptiblement encore, le jour se met à grignoter la nuit...



*La renarde en visite dans le jardin de l'auteure de ces lignes
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*

Et enfin, elle protégeait dans ses berceaux tressés de ronces les fragiles renardeaux qu'un printemps et un été mèneraient, en l'espace de six mois, de la petite enfance à l'heure grave de la séparation d'avec maman renarde...

Après, encore après, le propriétaire entreprit de réduire au silence la chanson des graminées sous le vent, de maîtriser le roncier et de faire reculer l'importune tribu des renards jusqu'au petit bois. Le terrain vague devint une sage pelouse, régulièrement tondue, où la moindre petite fleur qui pointait le bout de ses pétales se voyait aussitôt décapitée. Tristesse, monotonie, morosité !

Jusqu'à ce que... las de lutter contre la nature qui tentait quand même de reprendre le dessus, le propriétaire ne décida de louer son terrain... Des moutons, un poney, quelques chèvres, feraient sans doute bien mieux le travail à sa place tout en se remplissant copieusement la panse ! Et c'est ainsi que le terrain fut mis en location et que je le louai voici un an, dans le but, non pas d'y faire paître un troupeau, mais « d'y favoriser la biodiversité ».

Depuis ce printemps, auquel fit suite cet été lumineux et torride, c'est une explosion de fleurs qui s'enchaînent au fil des mois. Une prairie a vu le jour là où la pelouse régnait encore il y a à peine dix mois. Les graines enfouies dans le sol, réprimées jusqu'alors, sortent enfin de leur latence. Pissenlits, myosotis, cardamines des prés, épilobes en épi, sénecons jacobées, gesses à larges feuilles, liserons des haies, solidages glabres, eupatoires chanvrines, se succèdent et constellent de multiples couleurs une mer de graminiformes dont quelques laïches et la très chatoyante houlque laineuse aux reflets rosés... Rien de très rare ni de bien exceptionnel, me direz-vous... Mais une manne que n'ont pas boudée les insectes, lépidoptères en tête avec piérides et myrtils. Et les oiseaux suivirent, bien entendu, attirés par le menu peuple des butineurs au travail...

Octobre : c'est l'extrême fin d'un été qui s'attarde ; enfin, il faut songer à gérer la prairie pour assurer le renouveau de ce foisonnement dès les premiers beaux jours printaniers. La CEBE, à l'initiative de Michel Moreels, m'a aimablement proposé son concours pour le fauchage de ma prairie.

Le 20 de ce mois, nous sommes, dès le matin, six à travailler sur le terrain, par un beau et frais soleil d'automne : David et Igor, nos jeunes et efficaces faucheurs, sont à pied d'œuvre dès 10 h.

Jacqueline, Linda, Michel et moi-même les suivons de près, armés de râteaux et de fourches pour évacuer les herbes coupées.

En l'espace de deux heures, le travail est « plié » dans une ambiance joviale et bon enfant, et une énorme meule constituée en bordure de la prairie : s'y réfugieront les petits invertébrés échappés à nos outils. Nous épargnons également la partie arrière de la prairie, ainsi qu'une aire circulaire hérissée de séneçons défraîchis en son centre, cela à l'intention de ces mêmes invertébrés.



*Et c'est parti en trombe, avec nos deux faucheurs David et Igor.
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*



*Les trois outils de base : débroussailleuse, râteau et fourche
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*

Le roncier a été partiellement défriché, mais la partie arrière a été laissée intacte : la renarde et son clan y ont leur terrier, inoccupé en ces mois d'été et d'automne mais réhabilité dès mars en prévision de la mise bas.



*Michel explique l'opportunité de laisser une zone non fauchée...
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*



*... à l'intention des invertébrés
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*



*Linda met la dernière main à la meule.
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*



*Et voilà le résultat!
Michèle Rooseleir - © 2018 CEBE-MOB*

Pour augmenter l'attractivité des lieux pour les oiseaux, je songe à planter en bordure de route une haie vive, composée d'arbustes et arbrisseaux à baies tels aubépines, églantiers, sureaux noirs, cornouillers mâles ou sanguins, prunelliers... Ce sera la prochaine étape de la gestion de cette petite enclave de prairie à Wezembeek-Oppem.

Je remercie vivement la CEBE pour son efficace collaboration à la gestion de ma prairie et lui transmets également les sincères salutations de ses hôtes animaliers.



Produits & Publications

Publications



€ 5

1. Promenade dendrologique à Schaerbeek
Arbres de voirie de la commune, par *D. Geerinck*



€ 5

2. Promenade dendrologique à Evere
Arbres de voirie de la commune, par *D. Geerinck*



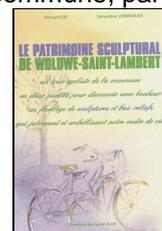
€ 2,5

3. Moulin d'Evere : dernière mouture
La saga séculaire du moulin, par *Alain Doornaert*



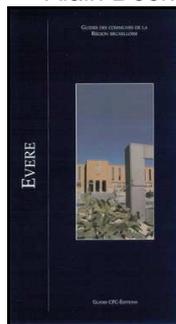
€ 5

4. Les araignées
Guide d'identification, par *Horst Schroeder*



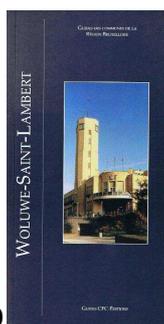
€ 5

5. Le Patrimoine sculptural de Woluwe-Saint-Lambert
par *Geneviève Vermoelen*



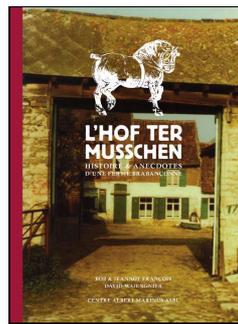
€ 10

6. A la découverte des sites et monuments d'Evere



€ 10

7. A la découverte des sites et monuments de Woluwe-Saint-Lambert



€ 16

8. L'Hof ter Musschen - Histoire et anecdotes d'une ferme brabançonne

25 cm x 17,5 cm - 128 pages couleurs - 245 illustrations

Frais de port : € 1,50 (sauf 10. L'Hof ter Musschen – Histoire et anecdotes € 3,50)

A verser au compte (IBAN) BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB), communication « Brochures » + les numéros des brochures souhaitées.

Auriez-vous une adresse e-mail à nous communiquer ?



Afin de faciliter les contacts, nous aimerions pouvoir disposer des adresses « courriel » de nos abonnés.

Cela nous permettrait de vous contacter rapidement :

- pour vous rappeler une activité particulière ou vous signaler une menace sur un de nos sites.
- pour vous avertir en cas de retour d'un exemplaire « papier » (nous ne sommes pas toujours avertis d'un déménagement et nous ne savons alors plus vous contacter).

Si vous souhaitez nous communiquer vos coordonnées « e-mail », merci de nous les faire parvenir à l'adresse cosyandre@yahoo.fr. D'avance merci ! (utilisation UNIQUEMENT par la CEBE)



Agenda

Visites - animations - gestion

Les coordonnées des différents responsables sont disponibles en page 2.

Toutes les visites et animations sont gratuites, à l'exception des animations de boulangerie traditionnelle au fournil de l'Hof ter Musschen.

Visites guidées mensuelles des sites naturels.

Un thème est développé chaque mois. Les visites gardent toutefois leur caractère général. Ainsi, même si le thème choisi est celui des fleurs de la friche, nous ne manquerons pas de vous faire admirer le ballet d'une libellule ou l'exploration méthodique d'un tronc par un pic épeiche. Les visites se font à pied : il faut se munir de bottes ou de bonnes chaussures selon les conditions météo.

Rendez-vous : - Hof ter Musschen : Coin av. Hippocrate & Bld. de la Woluwe à Woluwe Saint Lambert
Accès : bus 42 et 79, arrêt Thiry-Woluwe ou Hof ter Musschen.

- Moeraske : Parvis de l'Eglise St. Vincent à Evere.
Accès : tram 55 arrêt Fonson, bus 59, 64, 45 arrêt Saint-Vincent.

Date : - Hof ter Musschen : 1^{er} dimanche du mois, de 10 à 13 h.
- Moeraske : 2^{ème} dimanche du mois, de 10 à 13 h.

Visite du potager biologique du Houtweg.

Initiation aux techniques vertes, présentation d'espèces peu connues, illustration d'un jardin sauvage.

Rendez-vous : Croisement rue de Verdun – Houtweg – rue L. Vandenhoven
Accès : tram 55 arrêt Van Cutsem, bus 64, 59, 45, arrêt Saint-Vincent ou Vandenhoven.

Date : Tous les 3^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Visite du jardin des herbes aromatiques du Moulin d'Evere.

La CEBE a aménagé un jardin présentant une soixantaine d'herbes aromatiques au pied du Moulin d'Evere. Lors de cette animation des explications sont aussi données quant à celui-ci. Possibilité de visite du moulin (entrée Musée : € 3).

Rendez-vous : Rue du Moulin à Vent, au pied du Moulin d'Evere.
Accès tram 55, arrêt Tilleul.

Date : tous les 4^{ème} samedis du mois, d'avril à septembre, à 14 h.

Animations de boulangerie traditionnelle.



Venez pétrir, façonner et cuire votre pain au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle). Animation combinée avec exposés didactiques, visite-découverte du site Natura 2000 de l'Hof ter Musschen. Maximum 8 personnes – réservation indispensable au 02 / 216 38 32 ou fournil@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Une fois par mois, d'avril à octobre, de 9 à 16 h 30.

PAF : € 20 (comprenant un pain bio de 920 gr).

Four banal

Venez cuire vos pains, préparés chez vous, au fournil de la ferme de l'Hof ter Musschen (XIX^{ème} siècle).

Une fois par mois, toute l'année, à 14 h 45 (enfournement à 15 h).

Réservation indispensable au 02 / 256 05 39 ou reservation_cuisson@cebe.be – infos : <http://fournil.cebe.be>.

Journées de gestion.

Si le cœur vous en dit, rejoignez-nous, afin de consacrer quelques heures de votre temps à la sauvegarde du patrimoine naturel et monumental bruxellois.

Hof ter Musschen – Fournil : 1^{er} samedi du mois, de 10 h à 16 h 30 (RV 10 h au fournil).

Moeraske : 2^{ème} samedi du mois, de 9 h 30 à 16 h 30,
(RV 9 h 30 au garage croisement rue Chaumontel/rue Walckiers).

Cotisations et dons

Le paiement d'une cotisation ou d'un don peut s'effectuer à votre convenance et à n'importe quel moment de l'année. **Lors du paiement, veuillez toujours bien à indiquer le(s) nom(s) et prénom(s) des membres pour le(s)quel(s) la cotisation est versée (si cotisation familiale p.ex.).**

Le paiement du minimum de cotisation vous permet de recevoir quatre numéros de « L'Echo du Marais » sur une période de douze mois.

Cotisations :

Membre adhérent : € 6,00 (minimum).

Membre protecteur : € 12,50 (minimum).

Cotisation familiale : € 8,00 (minimum).

Dons :

Une attestation fiscale est délivrée pour tout don cumulé atteignant **au minimum € 40 (hors cotisation) pour l'année civile.**

**Pour COTISATIONS ET DONS UNIQUEMENT - Compte bancaire (IBAN) :
BE 56-2100-3244-0488 de la CEBE à 1140 Bruxelles (BIC : GEBA BE BB).**

**Pour tous autres paiements - Compte bancaire (IBAN) :
BE 19-0015-1170-7412 (BIC : GEBA BE BB).**

Attention !

Si l'étiquette collée sur ce bulletin est marquée d'un point rouge, ceci signifie que vous n'êtes plus en ordre de cotisation et que ce bulletin est le dernier que nous pourrions vous envoyer !

Réabonnez-vous !

La CEBE se caractérise aussi par le montant très modeste de sa cotisation ! (Compte bancaire : BE 56-2100-3244-0488 (BIC : GEBA BE BB))

Trésorier : Patrick Vanden Borre - GSM : 0478 / 979 510

L'Echo du Marais en version digitale... et en couleurs



Il vous est loisible de recevoir votre « Echo du Marais » en version digitale (format pdf). Cela signifie que vous pourrez stocker et imprimer, si vous le voulez, un exemplaire en couleurs de votre bulletin.

Les personnes qui ne désirent plus recevoir la revue par la poste mais plutôt la télécharger sur notre site Web (www.cebe.be) doivent nous en faire la demande par mail à l'adresse info@cebe.be ou cosyandre@yahoo.fr en nous communiquant leur nom et adresse (voir étiquette de votre dernier exemplaire papier) afin qu'ils puissent être identifiés sans ambiguïté.

Vous serez alors supprimé de la liste des abonnés « papier » et recevrez, à chaque parution, un mail avec les instructions vous permettant de télécharger le dernier numéro de l'Echo du Marais. Les modalités d'abonnement (4 numéros par an) restent inchangées.

Les avantages de ce système sont doubles. Pour l'environnement, cela permet de préserver les ressources (économie de papier et de transport) et pour la CEBE, cela constitue une économie de moyens financiers qui peut être mobilisée pour d'autres actions.

A vous de décider !

Excursion ornithologique en Zélande : 27 janvier 2019



Grand cormoran (Zélande – janvier 2018)
Roger Certijn - © 2018 CEBE-MOB

Réservez déjà cette date dans votre agenda !
En effet, ce sera ce **dimanche 27 janvier 2019** que nous organiserons notre sortie ornithologique en Zélande.

Au programme, nous aurons non seulement les oiseaux d'eau hivernant dans cette zone des Pays-Bas mais également des phoques (phoque veau marin et phoque gris), ceux-ci étant généralement de la partie.

Les observations se font le plus souvent depuis les abords immédiats du car (on marche relativement peu, jamais plus d'une heure, périodes d'observation incluses).

Le départ est prévu à 7h30 précise à l'Eglise Saint-Vincent à Evere et le retour, au même endroit, aux alentours de 19h.

Inscription obligatoire avant paiement (clôture le 12/01/2019) par téléphone au 0477/644.905 ou par mail à kayalove52@gmail.com.

Le prix du voyage est fixé à € 20 pour les adultes et € 10 pour les moins de 12 ans (paiement à effectuer sur le compte BE19-0015-1170-7412 (BIC:GEBABEBB) de la CEBE avec la mention : Zélande 27/01/2019).

Le nombre de places est limité. Seuls les inscriptions et paiements seront pris en compte pour l'attribution des places.

A emporter :

Pique-nique, chaussures de marche ou bottes (n'oubliez pas les bonnes chaussettes !), vêtements protégeant de la pluie, du vent et du froid, jumelles (in-dis-pen-sa-bles !) (autres optiques éventuelles : longue-vue, appareil photo, vous avez le choix), votre bonne humeur légendaire.

La CEBE offre l'apéritif ! Le pique-nique se prend dans un établissement où il est obligatoire de consommer (boissons p.ex. mais il y a aussi possibilité d'y commander du potage ou des plats rapides).



La prairie humide de l'Hof ter Musschen
Michèle Rooseleir – © 2018 CEBE-MOB



Dates

Décembre 2018

Sa 01	Hof ter Musschen	Gestion
Di 02	Hof ter Musschen	Visite guidée : Faune et flore en hiver – Guide : J. Randoux
Ve 07	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels
Sa 08	Moeraske	Gestion
Di 09	Moeraske	Visite guidée : Faune et flore en hiver – Guide : J. Randoux

Janvier 2019

Sa 05	Hof ter Musschen	Gestion
Di 06	Hof ter Musschen	Visite guidée : Premières observations – Guide : M. Moreels
Ve 11	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels
Sa 12	Moeraske	Gestion
Di 13	Moeraske	Visite guidée : Premières observations – Guide : C. Rombaux
Ve 25	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels
Di 27	Zélande	Excursion ornithologique (en car) – Voir annonce en page 27 ou site CEBE ou contacter M. Moreels

Février 2019

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : La reconnaissance des plantes en hiver – Guide : J. Randoux
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : La reconnaissance des plantes en hiver – Guide : J. Randoux
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels

Mars 2019

Sa 02	Hof ter Musschen	Gestion
Di 03	Hof ter Musschen	Visite guidée : Les bryophytes – Guide : A. et M. Sotiaux (contact : M. Moreels)
Ve 08	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels
Sa 09	Moeraske	Gestion
Di 10	Moeraske	Visite guidée : Ecorces et bourgeons des arbustes, arbrisseaux et lianes du Moeraske - Guide : M. Rooseleir
Ve 22	Evere	Réunion de l'association (20h – Complexe sportif d'Evere – 300, Avenue des Anciens Combattants à Evere) – contact : M. Moreels

Guides – contacts

- M. Moreels : 02 / 460 38 54
- J. Randoux : 0470 / 929 833
- Ch. Rombaux : 02 / 242 50 43
- M. Rooseleir : 0486 / 261 423

Pour les activités de "boulangerie traditionnelle", veuillez vous référer en page 25.

ATTENTION : Depuis le mois d'octobre, nos réunions ne se déroulent plus à l'Ancienne Ecole n°2 mais bien au Complexe sportif d'Evere, Avenue des Anciens Combattants, 300 à 1140 Bruxelles (Evere). Si vous voulez nous rejoindre, le mieux est de nous passer un petit coup de fil. De cette manière, nous viendrons vous chercher à front de rue afin de vous mener au local.